

## Conseil du 12 janvier 2021

L'an deux mil vingt et un, le 12 janvier à 18h00, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la salle polyvalente pour des raisons sanitaires, sous la présidence de Monsieur Guillaume CRISPYN Maire.

Date de la Convocation : 05 /01 /2021

Etaient présents : M. Guillaume CRISPYN, Maire, Mme Julie CLEMENT, adjointe, M. Alain DEYRAT, adjoint, Mme Anne-Sophie RODRIGUES, M. Nicolas FRADETAL, M. Mathieu BELLARD, M. Grégory ROUBY et Mme Ludmilla PRADON.

Etaient absents : M. Frédéric MIGEON, a donné pouvoir à Mme Ludmilla PRADON ; M. Pierre ACCAMBRAY ; M. Clément MORENO.

Secrétaire de la séance : Mme Ludmilla PRADON

### Préambule :

M. le Maire porte à l'attention du Conseil les vœux reçus à la Mairie par différents moyens de communications : courrier, mail, téléphone ainsi que les remerciements reçus suite au colis du CCAS.

À noter, il reste quelques colis à la Mairie qui n'ont pas été réclamés.

M. le Maire demande l'ajout à l'ordre du jour de la constitution de la commission d'appel d'offre ; demande approuvée à l'unanimité.

#### 1. Compte-rendu de la réunion du Conseil du 08 décembre 2020.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

#### 2. Abribus de Chabrepine

Si la demande est approuvée ce soir, il est probable qu'elle passe en commission au mois de mars ou d'avril, le délai annoncé pour la réalisation est d'environ 1 mois suite à l'accord obtenu.

M. le Maire donne les caractéristiques et les modalités de l'obtention de l'abribus : la pose est financée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, 1 côté de l'abribus sert d'affichage régional, la dalle béton, l'entretien et les réparations éventuelles seront à la charge de la mairie.

M. Le Maire doit rencontrer le responsable de la Région le mercredi 13/01 pour confirmer l'emplacement prévu et la faisabilité.

M. FRADETAL émet des réserves quant à la protection des enfants dans les abribus en cas d'intempéries, il est proposé de se renseigner pour savoir si l'on pourrait éventuellement rajouter une paroi translucide.

La préférence de la majorité des élus va vers un modèle bois type chalet. (M. CRISPYN a peur d'un effet trop imposant du toit en tuiles par rapport à la taille de l'abribus)

Mise au vote de la demande officielle à la région pour la pose d'un abribus à Chabrepine :

La demande est approuvée à 9 voix pour.

Mise au vote du choix de l'abribus type Chalet : la demande est approuvée à 9 voix pour.

### 3. Projet future Mairie

Il est demandé par le Conseil Municipal à M. le Maire de revoir auprès du cabinet d'architecte le chiffrage des menuiseries en version bois et en version aluminium afin de pouvoir prendre une décision.

M. le Maire fait part au Conseil de son entrevue avec un ergonomiste du travail qui a conseillé l'installation d'un robinet de service eaux chaude/froide, d'un vidoir pour évacuation et préconisé un chariot de ménage.

Il sera donc demandé des précisions aux architectes quant au local et placard de ménage et aux robinets prévus.

Il est à noter de vérifier les dimensions du comptoir prévu pour le comptoir de La Poste afin de pouvoir si possible réutiliser celui présent actuellement.

Pour mémoire, il est redemandé de vérifier si le câblage pour un video-projecteur dans la salle du Conseil est bien prévu.

Tous les membres présents du Conseil approuvent ces demandes de précisions.

### 4. Convention SMADC

M. le Maire explique au Conseil les différentes propositions du SMADC quant au rééquipement informatique de la Mairie. Il fait part aussi des souhaits des employées municipales actuellement en poste. Le SMADC propose également des solutions informatiques permettant ou facilitant le télétravail des employés.

Mise au vote de l'adhésion au groupement d'achat du SMADC : acceptée à 9 voix pour.

Mise au vote d'un rééquipement ordinateur portable+ écran+ clavier+ logiciels (sauf Publisher) + installation et migration des données.

Approbation avec 7 voix pour 2 voix contre (M. BELLARD et M. ROUBY qui préféraient un PC fixe)

### 5. Opération solidarité Covid

M. le Maire explique au Conseil que lors du 1<sup>er</sup> confinement, le SMADC a fait appel aux Mairies pour des dons en vue de l'achat de matériel à destination des soignants ; M. ACCAMBRAÏ alors Maire en place a donné son accord verbal pour une participation de la commune à hauteur de 500€.

M. le Maire demande au conseil d'approuver cette donation.

Mise au vote de la dotation : approuvée à 9 voix pour.

### 6. Commission d'appel d'offres

En plus de M. CRISPYN la commission d'appel d'offres se constituera comme suit :

Titulaires :	Suppléants
M. Alain DEYRAT	M. Mathieu BELLARD
M. Nicolas FRADETAL	Mme Julie CLEMENT
M. Frédéric MIGEON	M. Grégory ROUBY

La constitution de la commission est approuvée à 9 voix pour.

#### 7. Questions diverses

Free mobile : l'antenne aux Brayards va intégrer la 5G en plus de la 4G ; possibilité est donnée de demander une simulation d'abord puis une mesure du champ électromagnétique.

Le Conseil approuve la demande de simulation puis de mesure du champ.

Proposition de mettre en ligne le document sur la 5G disponible.

#### Bulletin municipal

Quelques remarques ont été faites, il reste à ajouter l'agenda et la couverture.

En ce qui concerne les plans de la commune, M. Fradetal informe le Conseil qu'il ne lui a pas été possible d'imprimer quelque chose de lisible pour tous, il se renseigne auprès d'un prestataire pour voir ce qu'il est possible d'obtenir.

Un atelier reliure probablement le we du 23/01 sera organisé pour une distribution au plus tôt.

#### Local Technique

Les nouveaux outils ont été achetés. M. CRISPYN et M. DEYRAT après examen des lieux proposent de transformer les sanitaires non utilisés du local comme « armoire forte » afin de mettre les outils à l'abri de visiteurs indésirables. Il est porté pour information au Conseil un devis pour installation d'une alarme.

#### Parcelles autour de la station d'épuration :

Plusieurs épisodes venteux cette année ont fait tomber des arbres de parcelles jouxtant la station d'épuration entraînant des dégâts matériels. Il est porté à la connaissance du Conseil qu'il y a un problème de bornes rendant difficiles la localisation exacte des parcelles. Une proposition est faite pour voir s'il serait envisageable d'élaborer un plan de réhabilitation pourquoi pas en jardin collaboratif à termes. Dans un premier temps, le Conseil demande au maire d'adresser des courriers aux propriétaires des parcelles nécessitant un entretien afin de diminuer le danger inhérent à la présence d'arbres morts.

#### Zonage d'assainissement collectif

M. FRADETAL résume les 2 possibilités à propos du schéma de zonage soit une solution de révision du schéma de zonage soit un plan d'études. Il étudie la question d'un point de vue faisabilité notamment en termes de budget et de subventions possibles et revient vers le Conseil.

Employés communaux :

En raison du départ de 2 employés communaux, M. le maire est chargé par le Conseil de faire un appel à candidature auprès de pôle emploi ainsi qu'un mail aux communes voisines.

Résumé des différentes commissions COM-COM

M. CRISPYN pour la commission Finances.

Mme CLEMENT pour la commission EHPAD.

Mme PRADON pour la commission culture.

Information SICSA

Un avis consultatif a été recueilli auprès des parents et des enfants au sujet des rythmes scolaires 4j versus 4,5j. Les résultats ne sont pas encore connus à ce jour.

Le prochain conseil municipal est fixé au mardi 23 février à 18h30.

La séance est levée à 20h50.